



**INTERNATIONAL RESCUE COMMITTEE, INC.  
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

**AVIS DE DEMANDE D'INFORMATION (DI) POUR :  
LA PRE-QUALIFICATION DES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION / REHABILITATION  
DES INFRASTRUCTURES DANS LA PROVINCE DU TANGANYIKA  
RFI-011/2COD/10/2023**

International Rescue Committee (IRC) est une organisation non gouvernementale qui œuvre depuis des années en République Démocratique du Congo dans le domaine de l'assistance humanitaire aux populations en difficulté, et ce, dans des secteurs aussi divers que la santé, l'éducation, l'eau et assainissement, les projets de réponse rapide aux urgences, l'assistance aux victimes de violences sexuelles ; vous invite par le présent avis à partager l'information pour l'objet repris en marge.

**I. Objectifs de la demande d'information**

La présente DI a pour but d'obtenir des informations techniques et administratives de potentielles entreprises capables d'exécuter les travaux de construction, réhabilitation des infrastructures dans les différents sites d'intervention de International Rescue Committee au Tanganyika.

Les entreprises présélectionnées à l'issue de ce processus seront techniquement préqualifiées pour concourir aux différents marchés des constructions/réhabilitation des infrastructures que lancera IRC dans les deux prochaines années dans la Province du Tanganyika.

**II. Questions relatives aux documents de demande d'information**

Toutes les Entreprises admissibles qui sont qualifiées et compétentes peuvent obtenir les informations détaillées uniquement en écrivant à l'adresse [lrc.drc.goma.contact@rescue.org](mailto:lrc.drc.goma.contact@rescue.org). Toute entreprise ayant des questions relatives aux documents de demande d'information devra s'adresser à [lrc.drc.goma.contact@rescue.org](mailto:lrc.drc.goma.contact@rescue.org). Les questions doivent être reçues par IRC au plus tard le 16 novembre 2023. IRC enverra ses réponses aux questions relatives aux documents de demande d'information par courrier électronique au plus tard le 18 novembre 2023. Une copie écrite de la réponse envoyée par IRC (avec une explication de la question, sans toutefois identifier la source de la question) sera communiquée à toutes les entreprises potentielles ayant reçu les documents de demande d'information.

**III. Remise des dossiers**

L'Entreprise peut envoyer son dossier sous pli-fermé à l'adresse : **Num 301, Avenue Industriel, Q. de la Paix, Ville de Kalemie, RD Congo** dans l'urne mise en place à cet effet. L'Entreprise assurera que l'urne est fermée en cadenas à l'heure de dépôt du dossier et qu'il introduise lui-même le dossier dans ladite urne. A cet effet, l'Entreprise devra assurer d'émarger la fiche de remise des dossiers portant le numéro du présent avis.

L'Entreprise peut également envoyer son dossier par mail à l'adresse électronique « [TenderSubmission2@rescue.org](mailto:TenderSubmission2@rescue.org) »  
Au plus tard le **21 novembre 2023 à 23h59 (GMT+2)** tout en précisant le numéro de la demande d'information : **RFI-011/2COD/10/2023**

Aucune autre voie de dépôt/envoi ne sera acceptée. Les dossiers envoyés après la date limite ne seront pas acceptés.

Fait à Kalemie, le 07/10/2023

Heather Reoch KERR

Directrice Pays

boxSIGN

17CJ99PK-1PL2RVL

